

RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Commission permanente du 20 mars 2023

Les élu-e-s Naturellement l'Essonne ont siégé ce matin pour la commission permanente, parmi les rapports présentés plusieurs points ont suscité notre réaction.

Implantation d'un data center au Coudray-Montceaux et Corbeil-Essonnes, le Département a conventionné avec la société qui porte la construction sur le site de l'usine Altis-IBM, **pour réaliser des aménagement routiers et d'accès.**

Nous avons saisi cette délibération pour :

- ➡ Interroger sur son impact environnemental (rejet de polluants et besoin de pomper une grande quantité d'eau dans la Seine / consommation d'énergie attendue).
- ➡ Intervenir au sujet de la création de 300 emplois sur une zone de 14 hectares et de 60 000 m² au sol, un taux d'emploi dérisoire compte tenu de la taille de l'édifice.
- ➡ Souligner la consommation d'espaces utiles, ou agricoles pour la construction de ce type d'équipements qui, comme d'autres, sont relégués dans nos zones de vie de grande couronne.
- ➡ Interpeller sur la pérennité de ces installations dont la rentabilité est extrêmement rapide, le besoin d'une cohérence régionale sur ces aménagements, et celui d'organiser la maîtrise d'ouvrage publique de ces projets.

ABSTENTION sur cette délibération après un débat riche entre les élu-e-s Naturellement l'Essonne et la majorité départementale.

ABSTENTION également sur l'aide aux clubs sportifs sortant des dispositifs « haut-niveau » et « ambition sportive ». Concrètement, **plusieurs dizaines de clubs amateurs ou semi-professionnels, évoluant dans des divisions nationales ou détenant des sections jeunes, se voient inscrits dans les futurs dispositifs prévus pour l'ensemble des acteurs sportifs, et connaissent dès cette année une baisse de moitié du soutien reçu par le conseil départemental.**

Pourtant essentiels au rayonnement de l'Essonne, ce sont plus de 200 000 € de subventions en moins pour 24 clubs essonnais qui portent haut nos couleurs. Les explications approximatives du Président Durovray et de la Vice-présidente en charge des sports, Sandrine Gelot, sur des futurs dispositifs auxquels ces clubs pourront éventuellement répondre (appels à projet), sont loin d'avoir été convaincantes.

CONTRE un **avenant à la convention entre le Département et le comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024**, prévoyant le passage de la flamme dans l'Essonne, contre un financement de 180000 € de notre instance.

Alors même que nous n'accueillons aucune épreuve des Jeux, cela nous paraît étonnant, voire ubuesque, de consacrer cet argent à un simple passage de la flamme olympique, quand nos clubs et associations sportives se trouvent étranglés financièrement par la nouvelle politique sportive de la majorité départementale.